

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

RETRAIT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO PP-94

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles tenue le 3 février 2015, le conseil a adopté, suite au registre tenu le 21 janvier 2015, la résolution numéro CA15 3002 0024 à l'effet de **retirer la résolution sur le projet particulier numéro PP-94** intitulé :

« PROJET PARTICULIER VISANT À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ISOLÉ DE 32 UNITÉS D'HABITATION AU 7780, BOULEVARD GOUIN EST, SUR LE LOT 1 276 438 - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES »

Cet avis est donné conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance de la résolution au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, soit du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal,
ce 10^e jour du mois de février 2015.

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat